

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le

- 9 AVR. 2018

ID : 056-215601626-20180404-DB20180415-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR**

Séance Publique du
Mercredi 4 avril 2018

SUBVENTIONS 2018 – RELATIONS INTERNATIONALES

Étaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Patricia QUERO-RUEN, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Anne-Valérie RODRIGUES, Martine LIEDOT, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Anne-Valérie RODRIGUES, Pascaline ALNO à Jean-Luc MADEC, Bernard CLERGEON à David DREGOIRE, Isabelle LE RIBLAIR à Dominique QUINTIN, Pierre-Yves CAINJO à Armelle GEGOUSSE, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Irène BELLEC à Daniel LE LORREC, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC.

Secrétaire de séance : Claudie LE BIHAN

**Présents : 25
Pouvoirs : 08**

n°15

**DIRECTION DEVELOPPEMENT
ANIMATION TERRITORIALE**

SUBVENTIONS 2018 – RELATIONS INTERNATIONALES

Rapporteur : Anne-Valérie Rodrigues

Pour mémoire, les subventions de fonctionnement et de projet des associations ont fait l'objet d'une délibération du conseil municipal du 6 février dernier. Les subventions à caractère social seront quant à elle attribuées par le conseil d'administration du CCAS.

Les 3 comités de jumelage de la commune ont été rencontrés et en concertation il a été décidé de modifier à compter de l'année 2018, la répartition de l'aide communale dans un sens plus équitable.

Organismes	Subvention projet 2017 attribuée	Subvention projet 2018 sollicitée	Subvention projet 2018 proposée
Comité de jumelage Ploemeur Ehmej	0 €	1 500 €	1 000 €
Comité de jumelage Ploemeur Fermoy	2 230 €	2 230 €	2 230 €
Les amis du jumelage Ploemeur Dixmude	1 940 €	2 000 €	2 000 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission « éducation, culture, relations internationales » du 21 mars 2018 ;

Vu l'avis de la commission « économie, emploi, tourisme » du 21 mars 2018 ;

Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines » du 26 mars 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** les propositions de subventions aux associations de la rubrique « Relations internationales » telles que présentées dans le tableau ci-dessus au titre de l'année 2018

Délibération adoptée à la MAJORITE - 4 CONTRE (Loïc TONNERRE – Michel ROUALO – Dominique SAURAY – Dominique DAUGES)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.


Mairie de Ploemeur
Morbihan
Ronan LOAS,
Maire